

9 JUILLET 2001

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 9 juillet 2001 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

JEAN McMASTER
PIERRE BRASSARD
ONIL COUTURE

PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE

Monsieur le conseiller MARCEL DION est absent de son siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Monsieur PIERRE SIMONEAU, o. m. a., est aussi présent.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 JUILLET
2001**

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2001-07-312 1. 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2001
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2001-07-313 2. 1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 JUIN 2001
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2001-07-314 3. 1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2001

9 JUILLET 2001

- N.M.
- 2001-07-315
3. 2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JUIN 2001
3. 3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 5 JUILLET 2001
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 2001-07-316 4. 1 14^e COLLOQUE ANNUEL « LES ARTS ET LA VILLE »
- 2001-07-317 4. 2 TOURNOI DE GOLF VILLE DE FARNHAM
- 2001-07-318 4. 3 CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE GRANBY-BROMONT : DÎNER CONFÉRENCE
- 2001-07-319 4. 4 CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE GRANBY-BROMONT : RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION
- 2001-07-320 4. 5 CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE : SOUPER BÉNÉFICE
- 2001-07-321 4. 6 FONDATION RICHARD TREMBLAY : JOURNÉE GOLF-DON 2001
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- AM 5. 1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE SANTÉ
- 2001-07-322 5. 2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-68-2001 LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 2001-07-323 5. 3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-68-2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE SANTÉ »
- 6. RÈGLEMENTS**
- 7. AFFAIRES COURANTES**
- 2001-07-324 7. 1 FÉLICITATIONS ADRESSÉES À MATHILDE HUPIN DEBEURME RELATIVEMENT À L'OBTENTION D'UNE BOURSE D'EXCELLENCE NATIONALE

9 JUILLET 2001

- | | | |
|-------------|-------|---|
| 2001-07-325 | 7. 2 | ÉTUDE DE LA GESTION DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION FINANCÉE À MÊME LA RÉSERVE FINANCIÈRE DES BOUES |
| 2001-07-326 | 7. 3 | CONTRIBUTION À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE DE VÉLO DE MONTAGNE AU CENTRE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT CYCLISTE DE BROMONT |
| 2001-07-327 | 7. 4 | MANDAT À LA FIRME PARADIS LEMIEUX, AVOCATS RELATIVEMENT AUX REFOULEMENTS D'ÉGOUTS DANS LE GOLF BROMONT |
| 2001-07-328 | 7. 5 | ADDENDA AU CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS ET AUX PROGICIELS |
| 2001-07-329 | 7. 6 | RENOUVELLENT DE L'OFFRE FAITE PAR LA FIRME PARADIS LEMIEUX RELATIVE À LA CONSULTATION GÉNÉRALE, PÉRIODE DU 1 ^{ER} AOÛT 2001 AU 31 JUILLET 2002 |
| 2001-07-330 | 7. 7 | MAISON ARC-EN-CIEL : DEMANDE DE COMMANDITE |
| 2001-07-331 | 7. 8 | DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 2, RUE DES BOULEAUX |
| 2001-07-332 | 7. 9 | DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE SITUÉE AU 26, RUE D'IBERVILLE |
| 2001-07-333 | 7. 10 | ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMONT, EXERCICE FINANCIER 2000 |
| 2001-07-334 | 7. 11 | X-SKICAMP. COM : PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT |
| 2001-07-335 | 7. 12 | MARCHÉ AUX PUCES 5 ÉTOILES DE BROMONT |
| 2001-07-336 | 7. 13 | ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL DES CERFS |
| 2001-07-337 | 7. 14 | MANDAT DONNÉ À SODEM |
| 2001-07-338 | 7. 15 | RÉSOLUTION 20001-05-231 : VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN À MONSIEUR MYRON DUNN |
| 2001-07-339 | 7. 16 | PUBLICITÉ DANS LA VOIX DE L'EST : AUTORISATION DE PAIEMENT |
| 2001-07-340 | 7. 17 | COMPTE À PAYER À LA COMMISSION SCOLAIRE VAL-DES-CERFS RELATIVEMENT À LA TENUE DU SALON DES ARTISANS |
| 2001-07-341 | 7. 18 | RENOUVELLEMENT DU BAIL ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA PLAGE LOISIRS DU PARADIS DE BROME INC |
| 2001-07-342 | 7. 19 | ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE TAPIS. AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL |

9 JUILLET 2001

2001-07-343	7-20	FÉLICITATIONS ADRESSÉES À MONSIEUR ROGER DESLAURIERS, ORGANISATEUR DE L'INTERNATIONAL BROMONT
2001-07-344	7. 21	FÉLICITATIONS ADRESSÉES AUX ORGANISATEURS DE LA FÊTE DU CHOCOLAT
2001-07-345	7. 22	ÉTUDE SUR LA MISE À NIVEAU DU SERVICE DE POLICE EN FONCTION DE LA LOI SUR LA RÉORGANISATION POLICIÈRE
N.M.	7. 23	DEMANDE DE SERVICES : MONDIAL DU VÉLO DES CANTONS-DE-L'EST

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

2001-07-346	8. 1	EMBAUCHE DE SAUVETEURS
2001-07-347	8. 2	EMBAUCHE DU GESTIONNAIRE PRINCIPAL, DIRECTECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
2001-07-348	8. 3	DÉMISSION DE MADAME BRIGITTE MESSIER, RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

N.M.	9. 1	DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 01/06/0597 DE LA VILLE DE GRANBY CONCERNANT LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX
N.M.	9. 2	DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUES LE 14 JUIN ET LE 28 JUIN 2001
2001-07-349	9. 3	DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR YVON LESVESQUE RELATIVEMENT AUX DOMMAGES CAUSÉS À SA PROPRIÉTÉ
N.M.	9. 4	DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS D'ALCOOL FAITE PAR LA PETITE AUBERGE SANTÉ INC.
N.M.	9. 5	DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR JOHN BURRETT, DIRECTEUR INTÉRIMAIRE, POLITIQUES ET AFFAIRES PUBLIQUES DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS
N.M.	9. 6	DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, FERME M. R. TÉTREAUULT INC.
N.M.	9. 7	DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, FERME M. R. TÉTREAUULT INC.
N.M.	9. 8	DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTON-DE-L'EST
		DÉPÔT DE LA LETTRE DE JÉRÔME SYLVELTRE

9 JUILLET 2001

- | | |
|-------------|--|
| | 10. VARIA |
| N.M. | 11. INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX |
| | 12. PÉRIODE DE QUESTIONS |
| 2001-07-350 | 13. LEVÉE DE LA SÉANCE |

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

2001-07-312

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2001**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 9
juillet 2001, avec la modification suivante :

- le sujet numéro 7. 3 est retiré de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

2001-07-313

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 JUIN 2001**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit
procès-verbal ;

9 JUILLET 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal tenue le 19 juin 2001.

ADOPTÉ

2001-07-314

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUN 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2001 au montant de **SIX CENT QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS (604 773,90 \$)** à payer par le fond d'administration, le tout conformément à la liste jointe et approuvée, tel que requis par la Loi.

D'autoriser la trésorière à émettre les chèques en paiement desdits comptes.

ADOPTÉ

N. M.

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JUN 2001

Les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de juin 2001, déposée par Monsieur Nicolas Rousseau, directeur gestion du territoire. Le montant des permis émis durant le mois de juin se chiffre à **UN MILLION QUATRE CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENTS DOLLARS (1 484 900 \$)**.

9 JUILLET 2001

2001-07-315

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 5 JUILLET
2001**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine les recommandations contenues dans le procès-verbal des membres du Comité consultatif d'urbanisme dans son assemblée tenue le 5 juillet 2001.

ADOPTÉ

2001-07-316

14^e COLLOQUE ANNUEL « LES ARTS ET LA VILLE »

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Monsieur Pierre Brassard à assister au 14^e colloque annuelle « Les arts et la ville » qui se tiendra du 12 au 14 septembre 2001 à Longueuil.

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250 \$)** à Les Arts et la Ville, somme représentant l'inscription de Monsieur Brassard ainsi que les frais de déplacements et tout autre frais, sur présentation de factures.

ADOPTÉ

2001-07-317

TOURNOI DE GOLF VILLE DE FARNHAM

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

9 JUILLET 2001

Aucun membre du Conseil ne peut assister au tournoi de golf de la Ville de Farnham.

ADOPTÉ

2001-07-318

**CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE GRANBY-BROMONT :
DÎNER CONFÉRENCE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **VINGT-CINQ DOLLARS (25,00 \$)**, taxes incluses, à la chambre de commerce du district de Granby-Bromont, somme représentant l'inscription à un dîner-conférence.

ADOPTÉ

2001-07-319

**CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE GRANBY-BROMONT :
RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CENT TRENTE-CINQ DOLLARS (135,00 \$)**, taxes en sus, à la Chambre de commerce du district de Granby-Bromont, somme représentant le renouvellement de la cotisation annuelle de la Ville de Bromont, juin 2001 à juin 2002.

ADOPTÉ

2001-07-320

CENTRE JEUNESSE DE LA MONTÉRÉGIE : SOUPER BÉNÉFICE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

9 JUILLET 2001

QUE la Ville de Bromont ne pourra participer au souper bénéfice du Centre jeunesse de la Montérégie.

ADOPTÉ

2001-07-321

FONDATION RICHARD TREMBLAY : JOURNÉE GOLF-DON 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **DEUX CENT DOLLARS (200,00 \$)**, taxes incluses, somme représentant l'inscription de quatre membres du Conseil au tournoi de golf au profit de la Fondation.

ADOPTÉ

AM

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-90, TEL QU'AMENDÉ,
DE FAÇON À MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR
DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN
CENTRE DE SANTÉ**

Monsieur le Conseiller JEAN McMASTER donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 700-90, tel qu'amendé, de façon à modifier les usages autorisés à l'intérieur de la zone H01-112 afin de permettre la réalisation d'un centre de santé

2001-07-322

**DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE
RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-68-2001 LORS DE
LEUR ADOPTION RESPECTIVE**

9 JUILLET 2001

L EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE dispenser le greffier de faire la lecture des projets de règlement et du règlement lors de leur adoption respective.

ADOPTÉ

2001-07-323

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-68-2001 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE SANTÉ »

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit projet de règlement ;

ATTENDU la résolution numéro 2001-07-322 dispensant le greffier de faire la lecture des projets de règlement et du règlement lors de leur adoption respective ;

ATTENDU QUE ledit projet de règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le premier projet de règlement numéro 700-68-2001 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-90, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À MODIFIER LES USAGES AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE H01-112 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN CENTRE DE SANTÉ »

ADOPTÉ

2001-07-324

**FÉLICITATIONS ADRESSÉES À MATHILDE HUPIN DEBEURME
RELATIVEMENT À L'OBTENTION D'UNE BOURSE D'EXCELLENCE
NATIONALE**

9 JUILLET 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal félicite chaleureusement Mathilde Hupin Debeurme qui a obtenue un bourse d'excellence nationale pour ses performance académiques au cours de la dernière année scolaire.

ADOPTÉ

2001-07-325

**ÉTUDE DE LA GESTION DES BOUES DE LA STATION
D'ÉPURATION FINANCÉE À MÊME LA RÉSERVE FINANCIÈRE DES
BOUES**

ATTENDU le règlement 825-1998 intitulé « Réserve financière au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité pour financer la disposition des boues ainsi que la réparation des étangs d'épuration »;

ATTENDU l'offre de service des Consultants SOLECO, datée du 15 juin 2001, concernant l'étude de la gestion des boues de la station d'épuration;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat d'honoraires professionnels concernant l'étude de la gestion des boues de la station d'épuration à la firme des Consultants SOLECO pour une somme de **TRENTE-SEPT MILLE NEUF CENT TRENTE-CINQ DOLLARS (37 935,00 \$)**, taxes en sus ;

QUE le coût des honoraires professionnels de **TRENTE-SEPT MILLE NEUF CENT TRENTE-CINQ DOLLARS (37 935,00 \$)**, taxes en sus soit prélevé à même la réserve pour la disposition des boues.

ADOPTÉ

2001-07-326

**CONTRIBUTION À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE DE VÉLO DE
MONTAGNE AU CENTRE NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
CYCLISTE DE BROMONT**

9 JUILLET 2001

ATTENDU la subvention accordée à la Ville de Bromont par le ministère des Affaires municipales et de la métropole pour contribuer à l'aménagement d'une piste de vélo de montagne au Centre national de développement cycliste de Bromont au montant de **VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000 \$)**, versé le 23 avril 1999 ;

ATTENDU la construction en 2001, d'un vélodrome situé au 400 de la rue Shefford à Bromont et du déménagement et de la vente de l'ancien vélodrome situé sur les terrains de la Ville de Bromont ;

ATTENDU qu'il est souhaitable que l'aménagement d'une piste de vélo de montagne soit située à proximité du vélodrome et des autres bâtiments du Centre national de développement cycliste de Bromont ;

ATTENDU la lettre et la facture du Centre national de cycliste de Bromont, datées du 15 juin 2001 pour l'aménagement d'une piste de vélo de montagne ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Madame Julie Senécal, comptable, à verser la somme de **VINGT CINQ MILLE DOLLARS (25 000 \$)** au Centre national de cyclisme de Bromont en date du 19 juin 2001.

QUE le Centre national de cyclisme de Bromont remettre à la Ville de Bromont une confirmation écrite attestant la construction ainsi que le détail des coûts d'aménagement de la piste de vélo de montagne.

ADOPTÉ

2001-07-327

**MANDAT À LA FIRME PARADIS LEMIEUX, AVOCATS
RELATIVEMENT AUX REFOULEMENTS D'ÉGOUTS DANS LE GOLF
BROMONT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater M^e Éline Francis, avocate de l'étude Paradis Lemieux, afin d'assister le service de la gestion du territoire de la Ville de Bromont, dans le dossier du refolement d'égouts survenus sur le golf de Bromont, en début d'année.

ADOPTÉ

9 JUILLET 2001

2001-07-328

**ADDENDA AU CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS ET AUX
PROGICIELS**

ATTENDU l'implantation du nouveau logiciel de paie COBA;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à signer l'addenda au contrat de soutien aux logiciels et
aux progiciels daté du 22 juin 2001 de DYNABEC pour une somme de
QUARANTE ET UN DOLLARS ET SOIXANTE SEPT CENT (41,67 \$),
taxes en sus.

ADOPTÉ

2001-07-329

**RENOUVELLEMENT DE L'OFFRE FAITE PAR LA FIRME PARADIS
LEMIEUX RELATIVE À LA CONSULTATION GÉNÉRALE, PÉRIODE
DU 1^{ER} AOÛT 2001 AU 31 JUILLET 2002**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE renouveler l'offre de service de la firme Paradis Lemieux, avocats quant au
« retenir » pour la période du 1^{er} août 2001 au 31 juillet 2002.

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **CINQ CENTS DOLLARS,**
(500,00 \$), taxes en sus.

ADOPTÉ

2001-07-330

MAISON ARC-EN-CIEL : DEMANDE DE COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

9 JUILLET 2001

QUE la Ville de Bromont ne peut accéder à la demande de commandite de 500,00 \$ faite par Maison arc-en-ciel.

ADOPTÉ

2001-07-331

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE
SITUÉ AU 2, RUE DES BOULEAUX**

ATTENDU la résolution numéro 2001-033 adoptée par les membres du Comité consultatif d'urbanisme le 17 mai 2001 ;

ATTENDU l'avis public publié dans Le guide, édition du 23 juin 2001 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder un dérogation mineure afin de rendre conforme le balcon de la maison située au 2, rue des Bouleaux qui empiète dans la marge avant de 0,66 mètre avant.

ADOPTÉ

2001-07-332

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE
SITUÉE AU 26, RUE D'IBERVILLE**

ATTENDU la résolution numéro 2001-032 adoptée par les membres du Comité consultatif d'urbanisme le 17 mai 2001 ;

ATTENDU l'avis public publié dans Le guide, édition du 23 juin 2001 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dérogation mineure pour rendre conforme le balcon de la maison située au 26, rue d'Iberville, qui empiète de 0,62 dans la marge avant.

ADOPTÉ

9 JUILLET 2001

2001-07-333

**ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE
BROMONT, EXERCICE FINANCIER 2000**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Bromont pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2000 ;

ATTENDU QUE les revenus se chiffrent à 224 815 \$ et les dépenses à 438 964 \$ ce qui laisse un déficit de 214 149 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Bromont, exercice financier 2000, lesquels démontrent un solde à payer par l'Office à la Ville de Bromont de **CINQ MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (5 295 \$)**.

ADOPTÉ

2001-07-334

X-SKICAMP. COM : PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la tenue de deux stages d'entraînement qui se dérouleront du 28 juillet au 10 août 2001 et du 12 août au 25 août 2001, sur la rue du Chevreuil, les autorisations requises ayant été obtenues par Monsieur Michel Côté, directeur de X-Skicamp. Com.

ADOPTÉ

2001-07-335

MARCHÉ AUX PUCES 5 ÉTOILES DE BROMONT

ATTENDU l'utilisation dérogatoire et sans permis d'un écran de cinéma pour fin d'affichage au Marché aux puces 5 étoiles de Bromont ;

9 JUILLET 2001

ATTENDU les démarches entreprises par le service de gestion du territoire afin que soit démolie ledit écran de cinéma ;

ATTENDU QU'aucune action n'a été entreprise par le Marché aux puces 5 étoiles de Bromont afin de remédier à la situation ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve l'émission de constat d'infraction en vertu de l'article 311 du règlement d'affichage numéro 643-90 et ce, pour chaque jour d'infraction.

ADOPTÉ

2001-07-336

ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL DES CERFS

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la mairesse ou, en son absence le maire suppléant et le greffier ou, en son absence la greffière par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont les ententes entre la Ville de Bromont et la Commission du Val-des cerfs sur l'accessibilité aux locaux de la Commission scolaire (école de la Chantignole et école Saint-Vincent-Ferrier) et aux plateaux récréatifs de la Ville.

ADOPTÉ

2001-07-337

MANDAT DONNÉ À SODEM

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

9 JUILLET 2001

DE renouveler le mandat de la firme SODEM, pour une durée de six (6) mois, soit du 15 août 2001 au 14 février 2002 relativement à l'optimisation des opérations du Centre sportif et culturel de Bromont et ce, aux mêmes conditions et pour un montant forfaitaire mensuel de **CINQ MILLE SIX CENT VINGT-CINQ DOLLARS (5 625,00 \$)**, taxes applicables en sus.

ADOPTÉ

2001-07-338

**RÉSOLUTION 2001-05-231 : VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN À
MONSIEUR MYRON DUNN**

ATTENDU la résolution numéro 2001-05-232 relativement à l'offre d'achat d'un terrain faite par Monsieur Myron Dunn ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal maintient sa décision de ne pas céder une autre partie de terrain situé du côté est de la propriété de Monsieur Dunn ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE prolonger, d'une autre période de soixante (60) jours, le délai énoncé dans la résolution 2001-05-231.

ADOPTÉ

2001-07-339

**PUBLICITÉ DANS LA VOIX DE L'EST : AUTORISATION DE
PAIEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **DEUX CENT QUATRE-VINGT-CINQ DOLLARS ET QUATRE-VINGT-QUATRE CENTS (285,84 \$)**, taxes incluses, au CLD Haute-Yamaska, somme représentant le paiement de la quote-part de la Ville d'une publicité dans La Voix de l'Est.

ADOPTÉ

9 JUILLET 2001

2001-07-340

**COMPTE À PAYER À LA COMMISSION SCOLAIRE VAL-DES-CERFS
RELATIVEMENT À LA TENUE DU SALON DES ARTISANS**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver, le compte à payer à la Commission scolaire du Val-des-cerfs,
chèque 5592, daté du 3 avril 2001, d'un montant de 570,23 \$.

ADOPTÉ

2001-07-341

**RENOUVELLEMENT DU BAIL ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET
LA PLAGE LOISIRS DU PARADIS DE BROME INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE renouveler le bail entre la Ville de Bromont et la Plage et loisirs du paradis
de Brome jusqu'au 31 décembre 2001, le tout aux mêmes condition que le bail
précédent.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence le maire suppléant et le greffier ou, en
son absence la greffière par intérim à signer s'il y a lieu, tout document donnant
effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2001-07-342

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET
D'INSTALLATION DE TAPIS. AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumission le 6 juin 2001 à 10 heures, les
soumission suivantes ont été reçues :

9 JUILLET 2001

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX SOUMIS (taxes en sus)
Agora Équipements	14 650,00 \$
Techno Sport	10 795,00 \$

ATTENDU la recommandation de Monsieur Paul Boyer, gérant de projet de la firme SODEM ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de fourniture, d'installation et d'hébergement de tapis au Centre sportif et culturel de Bromont au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Techno Sports, pour la somme de **DIX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (10 795 \$)**, taxes en sus.

QU'à cette somme s'ajoutent les frais de transport.

ADOPTÉ

2001-07-343

**FÉLICITATIONS ADRESSÉES À MONSIEUR ROGER DESLAURIERS,
ORGANISATEUR DE L'INTERNATIONAL BROMONT**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont félicite chaleureusement Monsieur Roger Deslauriers, organisateur de l'International Bromont, concours hippique le plus important au Québec, qui lui a mérité d'être nommé personnalité de la semaine du quotidien La Presse.

ADOPTÉ

2001-07-344

**FÉLICITATIONS ADRESSÉES AUX ORGANISATEURS DE LA FÊTE
DU CHOCOLAT**

9 JUILLET 2001

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Bromont félicite chaleureusement les organisateurs de la Fête du chocolat, Monsieur Michel Bilodeau et Madame Isabelle Lacasse pour l'organisation de ladite fête ainsi que pour le succès qu'elle a remporté.

ADOPTÉ

2001-07-345

ÉTUDE SUR LA MISE À NIVEAU DU SERVICE DE POLICE EN FONCTION DE LA LOI SUR LA RÉORGANISATION POLICIÈRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre de service faite par Monsieur Mario Lafrance relativement à une étude concernant le projet de mise à niveau du Service de police de Bromont en fonction du nouveau cadre législatif édicté par la réforme de la carte policière du Québec ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater Monsieur Mario Lafrance, M. A. P., conseiller en management et en communication, afin de réaliser une étude de mise à niveau du Service de police de la Ville de Bromont, le tout conformément à l'offre de service jointe à la présente résolution, pour en faire partie intégrante.

QUE le présent mandat soit consenti pour la somme de **TREIZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE DOLLARS (13 440 \$)**, taxes en sus.

QUE les paiements se fassent à la fin de chaque étape, sur présentation d'une facture, le dernier compte d'honoraires étant accompagné du rapport final de l'étude.

ADOPTÉ

N. M.

**DEMANDE DE SERVICES : MONDIAL DU VÉLO DES CANTONS-DE-
L'EST**

Le sujet numéro 7. 23 est retiré de l'ordre du jour.

9 JUILLET 2001

2001-07-346

EMBAUCHE DE SAUVETEURS

D'embaucher les sauveteurs suivants pour la plage du lac Bromont, pour la période du 30 juin au 26 août 2001, au taux horaire de 9,50 pour les heures réellement travaillées:

1. Audrey Mathieu
2. Annie Couture
3. Geneviève Lalumière
4. Marie-France Spooner
5. François Girouard
6. Emilie Turcotte
7. Stéphanie Bélanger

ADOPTE

2001-07-347

EMBAUCHE DU GESTIONNAIRE PRINCIPAL, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

ATTENDU la tenue d'entrevues relatives à l'embauche d'un gestionnaire principal, directeur du développement ;

ATTENDU QUE le choix du Comité de sélection s'est arrêté sur Monsieur Rémi Lafrenière;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du projet de contrat de travail entre la Ville de Bromont et Monsieur Rémi Lafrenière.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'embaucher Monsieur Rémi Lafrenière à titre du gestionnaire principal, directeur du développement.

D'adopter, tel que rédigé, le contrat de travail entre la Ville de Bromont et Monsieur Lafrenière.

D'autoriser, Madame Pauline Quinlan, mairesse, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont ledit contrat de travail.

QUE ledit contrat de travail fasse partie intégrante de la présente résolution comme si récité au long.

ADOPTÉ

9 JUILLET 2001

2001-07-348

**DÉMISSION DE MADAME BRIGITTE MESSIER, RESPONSABLE DE
LA BIBLIOTHÈQUE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la démission de Madame Brigitte Messier à titre de responsable de la bibliothèque de Bromont.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 01/06/0597 DE LA VILLE DE
GRANBY CONCERNANT LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de ladite résolution.

N. M.

**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-
YAMASKA TENUES LE 14 JUIN ET LE 28 JUIN 2001**

Les membres du Conseil ont pris connaissance desdits procès-verbaux.

2001-07-349

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR YVON LESVESQUE
RELATIVEMENT AUX DOMMAGES CAUSÉS À SA PROPRIÉTÉ**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Lévesque ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PIERRE BRASSARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

9 JUILLET 2001

DE demander à Construction DJL inc. de prendre toutes les mesures nécessaires afin que l'utilisation d'explosifs sur le site de la carrière ne soit pas la cause possible de dommages à la propriété de résidants.

ADOPTÉ

N. M.

**DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS
D'ALCOOL FAITE PAR LA PETITE AUBERGE SANTÉ INC.**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de dudit avis.

N. M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR JOHN BURRETT,
DIRECTEUR INTÉRIMAIRE, POLITIQUES ET AFFAIRES
PUBLIQUES DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Burrett.

N. M.

**DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC, FERME M. R. TÉTREAULT
INC.**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la décision.

N. M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE
DES CANTON-DE-L'EST**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de dudit procès-verbal.

9 JUILLET 2001

N. M.

DÉPÔT DE LA LETTRE DE JÉRÔME SYLVESTRE

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre de Monsieur Sylvestre.

N. M.

INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX

Madame Pauline Quinlan fait le point sur le dossier des regroupements municipaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Gérald Scott demande quand l'étude du Ministère municipales concernant le projet de regroupement municipal sera disponible pour la population. Il s'informe ensuite sur le mandat donné relativement à la mise à niveau du Service de police. Il demande ce qui arrivera de l'engagement du gestionnaire principal si la Ville doit se fusionner. Il demande si la ville est prête à argumenter advenant une possible fusion.
- Monsieur Maurice Sauvé aimerait que la liste des comptes à payer soit soumise, pour consultation, aux citoyens. Il s'informe sur la liste des permis de construction. Il demande si le spectacle Toc Toc chez Madame Bolduc était un sujet à l'ordre de l'assemblée du CCU. Il s'informe sur divers sujets à l'ordre du jour de l'assemblée. Il fait des commentaires sur le projet de fusion municipale. Il demande à Madame Quinlan si, lors de ses rencontres avec différents ministres, elle parle de la situation de l'ancienne usine Hyundai.
- Monsieur Pierre Bellefleur demande s'il y a un délai concernant le dossier de la mise à niveau du service de police. Il pose des questions sur le système de communication de police advenant une fusion. Il s'interroge sur la venue d'un nouveau gestionnaire principal advenant une fusion. Il demande le coût de l'aménagement du Centre d'information économique.
- Monsieur Maurice Sauvé souhaite obtenir le montant total, incluant le temps des employés de la ville, relativement au Centre d'information économique.
- Monsieur Denis demande quand l'étude sur les fusions sera disponible. Il demande des précisions sur les permis de construction. Il demande s'il y a de nouvelles informations sur l'ancienne usine Hyundai.

9 JUILLET 2001

- Monsieur Robert Désourdy demande quand les ordres du jour seront disponibles avant la tenue de l'assemblée. Il souhaite que les ordres du jour soient disponibles sur une table à l'entrée de la salle du conseil avec des stylos pour les citoyens. Il se plaint du taux de taxes plus haut à Bromont. Il demande pourquoi les membres du Conseil, présents en 1996 lors de l'abolition du poste de Directeur général, ont changé d'idée aujourd'hui. Il questionne sur l'utilité que Bromont se dote d'un directeur général. Il demande le salaire du futur gestionnaire principal et il demande pourquoi le coût de l'administration municipale.
- Monsieur Gérald Scott demande pourquoi les montants de taxes reçues de Hyundai n'ont pas servi à baisser le taux de taxes.
- Monsieur Roger Bourque demande quelle est l'implication de Vidéotron dans le projet Bromont, collectivité ingénieuse. Il demande des informations sur la procédure d'appels d'offres. Il aimerait qu'un programme soit mis en place pour que cela coûte moins cher aux personnes du 3^e âge.

2001-07-350

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, O. M. A, GREFFIER